

A10/11  
8 mai 1957

ORIGINAL : ANGLAIS



COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Deuxième Rapport

La Commission de Vérification des Pouvoirs s'est réunie le 8 mai 1957, sous la présidence de Madame C. Pinel de Remón (Panama).

La Commission a accepté les pouvoirs officiels des délégations de l'Albanie, de la Birmanie, de la Grèce et du Salvador, ce qui habilite les membres de ces délégations à participer aux travaux de l'Assemblée de la Santé dans les conditions définies par la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé.

Sur la foi des notifications télégraphiques du Honduras et du Nicaragua qui précisent la composition des délégations de ces pays, la Commission recommande à l'Assemblée de la Santé de reconnaître à ces délégations pleins droits de participation à l'Assemblée en attendant l'arrivée de leurs pouvoirs officiels.